

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DCP_382**

avec **0** pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **19/12/2025**

Objet : **marché 25.100 relatif à l' acquisition d'un véhicule utilitaire électrique compact neuf de type fourgon**

Nature : **Arrêtés individuels**

Matière : **Commande Publique - Marchés publics**

Date de télétransmission : **19/12/2025**

Agent de transmission : **AUTOMATE**

Acte : **d_cision 382 march_ 25.100 relatif _ l_ acquisition d_un v_hicule utilitaire _lectrique compact neuf de type fourgon.pdf**

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

Identifiant de l'acte : **059-215905993-20251219-DCP_382-AI**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **19/12/2025**



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

DFCPAJI_2025_0382



Objet : Marché n° 25.100 relatif à l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique compact neuf de type fourgon - Conclusion

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu les articles R2162-38 et R2162-51 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DFCAPI_AR2024_0065 du 3 juin 2024 portant délégation de signature à Monsieur VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant qu'un marché spécifique a été lancé dans le cadre du système d'acquisition dynamique relatif à l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique compact neuf de type fourgon le 13/11/25 ;

Considérant que la société GOUPIL INDUSTRIE a remis l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères d'analyse définis dans la lettre de consultation ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De conclure le marché n°25.100 avec la société GOUPIL INDUSTRIE pour un montant de 44 265,72 € TTC (41 555,64 TTC prime CEE déduite) en vue de l'acquisition d'un véhicule utilitaire électrique compact neuf de type fourgon.

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application
-

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le

19 DEC. 2025

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER



19 DEC. 2025

Accusé réception en Préfecture le :

Publié sur le site de la Ville le :

19 DEC. 2025